

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 20/01/2023

UN PARCOURS PERSONNALISÉ POUR PRENDRE SOIN DES PERSONNES APRÈS UN CANCER

Dans le cadre de la stratégie décennale cancer 2021-2030, le Gouvernement a fixé comme objectif la mise en place d'un parcours de soins global après le traitement d'un cancer afin d'améliorer la qualité de vie des patients, de réduire les risques de séquelles et de prévenir les rechutes.

Les Agences régionales de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, avec l'appui du dispositif spécifique régional de cancérologie Paca-Corse, déploient ce parcours de soins global pour accompagner les patients guéris ou en rémission d'un cancer, jusqu'à 12 mois après la fin de leur traitement actif.

Individualisé et modulable, ce parcours peut comprendre un bilan d'activité physique et son élaboration adaptée, un bilan diététique et psychologique accompagné de consultations de suivi.

Les étapes du parcours après cancer

1. À la fin de votre traitement actif (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie...), prenez rendez-vous avec votre médecin traitant, cancérologue ou pédiatre.
2. Votre médecin évaluera vos besoins et établira une prescription médicale spécifique.
3. Votre médecin vous orientera vers une structure labellisée, ou vous proposera de contacter la structure de votre choix.
4. Selon vos besoins, la structure labellisée retenue vous mettra en contact avec des intervenants en santé qui prendront en charge votre accompagnement en soins de support, **sans avance de frais.**

Afin de développer le maillage territorial et ainsi garantir l'accessibilité géographique à ces dispositifs pour l'ensemble de la population, l'ARS Paca a lancé 2 appels à projets en 2021 et 2022 permettant ainsi de labéliser [32 structures diversifiées](#) (établissements de santé, maisons de santé pluridisciplinaires, communautés professionnelles territoriales de santé, associations etc...).

Contact presse

En Corse, l'appel à projets a permis de labéliser 3 structures pour proposer une offre de soins de support au plus proche des patients.

Consultez l'offre de ces structures dans le Répertoire Régional des Soins de Support en Cancérologie accessible en ligne sur le site <https://www.soins-support-cancer-paca-corse.org>.

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à contacter la structure la plus proche de votre domicile.

[En savoir plus sur le dispositif](#)

Contact presse

ARS PACA Tél : 04 13 55 83 70
Mail : ars-paca-communication@ars.sante.fr

ARS CORSE : Tél : 04 95 51 99 32
Mail : ars-corse-com@ars.sante.fr